

Composante 131 UFR des Sciences, antenne du Campus 1
 Type de diplôme Master
 Mention de diplôme MAMICRO Microbiologie
 Version d'étape MICRM1_202 Master 1 Microbiologie (réservé aux étudiants de médecine et pharmacien)

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assidue ou combinaison de ces natures. à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE ADF et EC ADF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1			SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles
								Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT		
Semestre 7																		
SBMMP57	YBST7E3			Pathogénie moléculaire des agents infectieux	4							écrit	2 heures	100%	écrit	2 heures	100%	
Semestre 8																		
SBMMP58	SBMMP8D			Stage de 8 semaines	8													stage validé par l'UFR Santé suivant les critères définis par l'UFR Santé
SBMMP58	SBMMP8D	O	YBST8D5	M.Stage de 8 semaines		MICRM1_201				rapport et oral	2	100%						
SBMMP58	YBST8A			M.Microbiologie cellulaire et moléculaire	4							écrit	2 heures	100%	écrit	2 heures	100%	

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

Les étudiants de Médecine ou Pharmacie auront 16 ECTS capitalisés.
Il n'y a pas de compensation entre les semestres (1 module par semestre) : les étudiants doivent avoir au moins la moyenne à chaque semestre.
Les épreuves écrites de 2nde session pourront être remplacées par des épreuves orales si les enseignants le souhaitent.

D'après l'UFR Santé, le stage est validé soit :

- 1) suite à la rédaction d'un mémoire et une soutenance orale, dans le laboratoire ou à l'université.
- 2) ou par la participation à une publication comme 1^{er} ou 2^{ème} auteur. L'étudiant devra fournir copie de la publication.
- 3) ou par une communication orale de niveau national ou international. L'étudiant devra fournir le résumé de la présentation et une attestation de présence.

Les étudiants auront, à leur demande, une attestation de réussite pour les UE qu'ils auront obtenues, ainsi que pour le stage lorsqu'il aura été validé.

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Régulier : oui
 Régime spécial : non
 Erasmus : non
 Enseignement à distance : non

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	SESSION 1				SESSION 2				Coefficient	Remarques éventuelles
							Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal					
							Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée		
Semestre 7																
SBMICS7	SBMIC7A			Biostatistiques	2											
SBMICS7	SBMIC7A	O	YBST7A1	M.Biostatistiques		NUTRM1_201	autre	2	100%							
SBMICS7	SBMIC7B			UE à choix 1/2	4											
SBMICS7	SBMIC7B	X	YBST7B1	Métabolome, protéome, fluxome		BIOAM1_201				écrit	2 heures	100%	écrit	2 heures	100%	
SBMICS7	SBMIC7B	X	YBST7B2	M.Nutrition santé		NUTRM1_201	autre		30%	écrit	2 heures	70%	écrit	2 heures	70%	
SBMICS7	SBMIC7C			Microbiote & interactions	4					écrit	2 heures	100%	écrit	2 heures	100%	
SBMICS7	SBMIC7D			Evolution des génomes phylogénie	4		pratique	2	20%	écrit	2 heures	80%	écrit	2 heures	80%	
SBMICS7	SBMIC7E			Génomique transcriptomique	4											
SBMICS7	SBMIC7E	O	YBST7E2	M.Génomique transcriptomique		MICRM1_201	pratique	2	20%	écrit	2 heures	80%	écrit	2 heures	80%	
SBMICS7	SBMIC7F			Méthodologie en microbiologie	4											
SBMICS7	SBMIC7F	O	YBST7F1	Méthodo microbiologie		MICRM1_201	pratique et oral et assiduité	3	100%				écrit		100%	
SBMICS7	SBMIC7G			Environnement professionnel	4											
SBMICS7	SBMIC7G	O	SMIC7G1	Anglais		MICRM1_201	oral et écrit	2	100%							50%
SBMICS7	SBMIC7G	O	SMIC7G2	Environnement professionnel		MICRM1_201	rapport		100%							50%
SBMICS7	YBST7E3			Pathogénie moléculaire des agents infectieux	4					écrit	2 heures	100%	écrit	2 heures	100%	
Semestre 8																
SBMICS8	SBMIC8B			Microbiologie industrielle et biotechnologies	4					écrit	2 heures	100%	écrit	2 heures	100%	
SBMICS8	SBMIC8C			Projet pratique	6											
SBMICS8	SBMIC8C	O	YBST8C1	Projet pratique microbiologie		MICRM1_201	pratique et oral et assiduité	4	100%				écrit		100%	
SBMICS8	SBMIC8D			UE FIRD	12											
SBMICS8	SBMIC8D	O	SBMIC8D1	Préparation au stage		MICRM1_201	rapport	1	100%							20%
SBMICS8	SBMIC8D	O	YBST8D3	Hygiène et sécurité		NEU1M1_201	assiduité		100%							
SBMICS8	SBMIC8D	O	YBST8D5	M.Stage de 8 semaines		MICRM1_201	rapport et oral	2	100%							80%
SBMICS8	SBMIC8E			Microbiologie alimentaire	4											
SBMICS8	SBMIC8E	O	YBST8E3	Microbiologie alimentaire		MICRM1_201				écrit	2 heures	100%	écrit	2 heures	100%	
SBMICS8	YBST8A			M.Microbiologie cellulaire et moléculaire	4					écrit	2 heures	100%	écrit	2 heures	100%	

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
 règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
 règles de prise en compte des absences aux épreuves
 éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
 En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
 autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

Les UE sont compensables au sein du Semestre 1.
 Les UE sont compensables au sein du Semestre 2 à l'exception de l'UE FIRD.
 Le semestre 1 est compensable avec le semestre 2 à l'exception de l'UE FIRD.
 La conservation de la note de TP en cas de redoublement est autorisée si la note est égale ou supérieure à 10/20.
 Absences :
 1) contrôle continu
 En cas d'absence justifiée à une épreuve de CC, cette dernière sera rattrapée en accord avec le responsable de l'UE, par une épreuve orale ou écrite.
 Les étudiants avec absence non-justifiée à un examen auront une note égale à zéro.
 2) contrôle terminal
 Les étudiants absents à la 1ère session du contrôle terminal bénéficieront de la session 2 s'ils n'ont pas validé leur semestre ou année.
 Les épreuves écrites de 2nde session pourront être remplacées par des épreuves orales si les enseignants le souhaitent.

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ ECI* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Régulier : oui
 Régime spécial : non
 Erasmus : non
 Enseignement à distance : non

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	SESSION 1			SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles			
							Contrôle continu			Contrôle terminal					Contrôle terminal		
							oral / pratique	d'épreuves	Part CC	oral /	Durée	Part CT			oral /	Durée	Part CT
Semestre 9																	
SBMIC9	SBMIC9A			Mécanismes moléculaires microbiens	6				écrit	4h	100%	écrit	2h	100%	Les 4h d'examen sont réalisées en 2x2h. 2h lors d'une session anticipée et 2h lors de la session de fin de semestre		
SBMIC9	SBMIC9B			Interaction hôte et microorganismes	6				écrit	4h	100%	écrit	2h	100%	Les 4h d'examen sont réalisées en 2x2h. 2h lors d'une session anticipée et 2h lors de la session de fin de semestre		
SBMIC9	SBMIC9C			Microbio industrielle et biotechnologies	6				écrit	4h	100%	écrit	2h	100%	Les 4h d'examen sont réalisées en 2x2h. 2h lors d'une session anticipée et 2h lors de la session de fin de semestre		
SBMIC9	SBMIC9D			Technologies et innovation en microbiologie	6				écrit	4h	100%	écrit	2h	100%	Les 4h d'examen sont réalisées en 2x2h. 2h lors d'une session anticipée et 2h lors de la session de fin de semestre		
SBMIC9	SBMIC9E			UE de professionnalisation	6			100%				écrit		100%	Une seconde chance est proposée remplaçant la note de l'EC non validée		
SBMIC9	SBMIC9E	O	SBMIC9E1	Rapport et veille		MICRM2_211	rapport								20%		
SBMIC9	SBMIC9E	O	SBMIC9E2	Anglais scientifique		MICRM2_211	oral + autre								40%	un oral comptant pour 75% de la note de l'EC et un écrit comptant pour 25%	
SBMIC9	SBMIC9E	O	SBMIC9E3	Connaissances de l'environnement professionnel		MICRM2_211	écrit								40%		
Semestre 10																	
SBMIC10	SBMIC0A			Stage en laboratoire ou entreprise 5 ou 6 mois	30				oral/écrit								

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

Les UEs sont compensables au sein du Semestre 3.
Le semestre 1 n'est pas compensable avec le semestre 2 (stage).
Les examens en contrôle terminal du semestre 3 seront réalisés lors d'une session anticipée sur l'un des deux sites avec un examen de 2h (milieu de semestre sur Caen ou Rouen) et lors d'une session d'examen en fin de semestre sur l'autre site avec un examen de 2h. Les dates des sessions anticipées et de fin de semestre seront précisées par le calendrier universitaire.
Un examen de seconde chance est proposé pour le module Ouverture professionnelle SBMIC9E en fonction de l'EC non validée. L'examen remplacera la note de l'EC non validée et pourra prendre la forme d'un écrit, rapport ou d'un oral.
Absences : Les étudiants absents à la 1ère session du contrôle terminal bénéficieront de la session 2 s'ils n'ont pas validé leur semestre ou année. Les épreuves écrites de 2nde session pourront être remplacées par des épreuves orales si les enseignants le souhaitent.

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	
	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
 Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
 - (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
 - $(N1+N2+N3)/3$ }
 - (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
 - $N3$ }
 - (3) $N1;N2;N3$ } Meilleures des 2 notes / 3
 - (4) Autre formule à préciser } Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)